

Communiqué

Saint Pierre de Colombier : Après les conclusions positives de l'étude environnementale, l'État autorise la reprise des travaux

Comme le demandait l'arrêté préfectoral du 15 octobre 2020, la Famille Missionnaire de Notre Dame a missionné un bureau d'études environnemental, choisi parmi une liste transmise par les services de la préfecture, afin de réaliser une étude environnementale complémentaire sur quatre saisons, pour le site de Notre Dame des Neiges. Au terme d'un travail d'envergure, la conclusion du bureau d'études est la suivante :

« Sous réserve de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures d'évitement et de réduction préconisées, le projet aura globalement une incidence négligeable voire positive sur l'ensemble des cortèges. Il n'engendrera donc aucun impact résiduel négatif significatif sur les espèces protégées. Une demande de dérogation au titre des espèces protégées n'est en conséquence pas jugée nécessaire. »

Les personnes qui étaient réellement et honnêtement préoccupées du respect de l'environnement seront ainsi pleinement rassurées par les conclusions de cette étude, réalisée par des experts professionnels et indépendants.

Les travaux reprennent, à l'exception de la chapelle

En conséquence de ce rapport, et après sa vérification minutieuse par les services compétents de l'État, les travaux ont donc pu reprendre sur le Site Notre Dame des Neiges, sans crainte pour l'environnement.

La Famille Missionnaire de Notre Dame veut toutefois réaffirmer, par la voix du Père Bernard, qu'elle tient son engagement de ne pas commencer la construction de la chapelle sans l'accord de l'évêque de Viviers.

La Congrégation se réjouit de ces conclusions pour les entreprises locales qui peuvent envisager une reprise du travail, ce chantier devant constituer une opportunité pour le développement de la vallée de la Bourges. La Famille Missionnaire leur renouvelle sa confiance, et exprime sa gratitude à tous ceux, nombreux, qui lui manifestent leur soutien dans son œuvre au service de l'Église et de la société.